

## **VÉNÉZUÉLA**

### **Respecter les droits humains pour sortir de la crise**

*Index AI : AMR 53/002/2003*

#### **Embargo : 21 janvier 2003 (12 heures GMT)**

Alors que la communauté internationale s'investit de plus en plus dans la crise vénézuélienne, Amnesty International a déclaré, en ce 21 janvier 2003, que toute solution susceptible d'éviter la faillite politique du pays et son enfoncement dans une polarisation accrue de la société passait nécessairement par une prise en compte globale et à long terme des droits humains.

*« Le fait que les droits humains aient longtemps été méprisés constitue l'une des causes de la crise, a souligné l'organisation. Il est par conséquent naturel de chercher dans les instruments nationaux et internationaux de protection de ces droits les orientations susceptibles de servir de cadre à sa résolution. »*

Au moment où l'essentiel des débats porte sur les questions électorales, Amnesty International a instamment prié la communauté internationale, et notamment le « groupe d'amis » et les organisations internationales et régionales de défense des droits humains, de se faire les avocats d'une stratégie globale, fondée sur le plein respect des droits humains, clef du renforcement de l'état de droit.

Amnesty International propose un programme pour le respect des droits humains, visant à sortir le Vénézuéla de la crise qu'il connaît actuellement. Ce programme s'articule autour des points suivants :

renforcement de la justice – notamment en garantissant l'indépendance de l'appareil judiciaire – et fin de l'impunité dont jouissent les auteurs de violations, passées et actuelles, grâce à des enquêtes impartiales et approfondies et à des procès se déroulant dans les meilleurs délais,

vigilance à l'égard des forces armées et de sécurité, qui ne doivent pas jouer de rôle politique, doivent rester subordonnées au pouvoir civil et doivent agir en toute impartialité et en totale conformité avec les normes relatives au recours à la force,

garantie de la liberté d'expression et du droit à l'information,

garantie pour les défenseurs des droits humains de pouvoir faire leur travail sans crainte,

mise en œuvre d'une politique concrète et efficace de lutte contre la misère et l'exclusion, deux facteurs qui contribuent à l'extrême polarisation de la société vénézuélienne.

Il est de la responsabilité de tous les acteurs politiques impliqués au Vénézuéla de veiller à ce que des solutions réelles soient apportées à ces questions. Les milieux d'opposition, lorsqu'ils exercent leur droit légitime à la liberté d'expression, de réunion et d'association, doivent avoir une attitude responsable et choisir des méthodes de contestation qui ne remettent pas en cause les garanties constitutionnelles.

*« Bien trop souvent, toutes les parties impliquées dans la crise instrumentalisent les droits humains pour parvenir à leurs fins, a déclaré Amnesty International. Elles se les approprient, les manipulent et les déforment, pour s'en servir comme d'une arme dans le face-à-face actuel. »*

*« Il est grand temps de faire du plein respect des droits fondamentaux de tous les Vénézuéliens l'un des fondements d'une solution durable à la crise, a ajouté l'organisation. La communauté internationale a un rôle important à jouer à cet égard. »*

#### **Contexte**

Des négociations, patronnées par César Gaviria, secrétaire général de l'Organisation des États américains, sont en cours entre l'opposition et le gouvernement, pour tenter de trouver une solution pacifique à la crise. Ces négociations n'ont pour l'instant débouché sur aucun résultat concret. La crise politique qui menace la stabilité du Vénézuéla depuis un an s'est encore aggravée avec la grève générale décrétée par l'opposition. Entamée le 2 décembre 2002, elle est actuellement dans sa huitième semaine. Dans une situation extrêmement tendue, le risque est grand d'assister à de graves atteintes aux droits humains.

Face à cette tension accrue et au peu d'empressement dont font preuve les deux camps à trouver une solution pacifique et négociée, un certain nombre de gouvernements de pays étrangers (États-Unis, Brésil, Espagne, Portugal, Mexique et Chili) ont formé un groupe dit des « amis du Vénézuéla », qui entend favoriser une sortie négociée de la crise.

**Pour en savoir plus, veuillez consulter le document intitulé** *Venezuela, a human rights agenda for the current crisis* [Vénézuéla. Respecter les droits humains pour sortir de la crise], disponible sur Internet à l'adresse suivante : [www.web.amnesty.org/ai.nsf/recent/amr530012003](http://www.web.amnesty.org/ai.nsf/recent/amr530012003)

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site web <http://www.amnesty.org>**